



DÉPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE DE TARTAS  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 17  
Nombre de votants : 21  
Date de convocation : 18 juin 2021

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 24 juin 2021  
--- o0o ---**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Étaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAFOURCADE, Mme REBECHE, M. GOSSELIN, Mmes COURROS (a procuration pour Mme GORGES-LANDES), ZELLER, MM. DARRIBEYROS (a procuration pour M. BRUEY), DAUBA, Mme LAPORTE, M. DELAS, Mme GARBAY, MM. MAULNY, FAUVEL, Mme HERDUAL, M. LAMOTHE (a procuration pour Mme DEGOS), Mme GARRIDO, M. DUBOS.

**Étaient excusés :** Mme THIEBLIN (a donné procuration à Mme PARTOUCHE-SEBBAN), M. BRUEY (a donné procuration à M. DARRIBEYROS), Mmes CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), PARTOUCHE-SEBBAN (a procuration pour Mme THIEBLIN), GORGES-LANDES (a donné procuration à Mme COURROS), DEGOS (a donné procuration à M. LAMOTHE).

Un scrutin a eu lieu, M. DARRIBEYROS a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance D  
Délibération n° 1**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. le Maire**

**Objet : Vote du nombre des Adjointes au Maire suite à la démission du 5<sup>ème</sup> adjoint**

Considérant la demande de démission de PIQUER JONQUIERE Guillaume, adjoint au Maire, acceptée par Mme la Préfète en date du 9 juin 2021,

Le Maire, Jean-François BROQUÈRES, en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, fait procéder au vote du nombre des adjoints (au minimum un adjoint, au maximum 30% de l'effectif du conseil soit 6 adjoints).

Le Maire rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de 6 adjoints.

Il est proposé un nombre de 5 adjoints.

Il est proposé de renuméroter l'ordre du 6<sup>ème</sup> adjoint qui devient 5<sup>ème</sup> adjoint.

**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021



ID : 040-214003139-20210626-2021\_DE1-DE

**A la majorité avec 4 abstentions (Mme DEGOS, M. LAMOTHE, Mme GARRIDO, M. DUBOS)**

**DONNE** un avis favorable au nombre de 5 adjoints et renumérote l'ordre du 6<sup>ème</sup> adjoint qui devient 5<sup>ème</sup> adjoint.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean-François BROQUÈRES